



Projet d'aménagement du parc des Bruyères - Métropole Rouen Normandie

Dispositif de démocratie locale - création du programme et de l'identité du parc

Compte-rendu de la réunion publique de présentation du programme

8 décembre 2014 – Loges du stade Robert Diochon – 18h – 20h30

Une première étape du projet s'achève pour le parc naturel urbain du champ de courses des Bruyères avec la fin de la concertation autour de la création du programme. Au cours de celle-ci plusieurs formes de participation se sont conjuguées : visites de sites, participation à la journée Automne aux Bruyères, questionnaire, réunions publiques, 4 ateliers de travail, des ateliers avec les services de la Métropole. Un atelier à la cité Verlaine et un atelier intergénérationnel organisé par l'AEI sont venus compléter et enrichir le dispositif. Au cours de la démarche, l'agence de programmation A et Cetera a enrichi son diagnostic puis ses pistes de programme, et le programme a été validé lors du comité de pilotage du 24 octobre 2014.

Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

Étaient présents à la tribune :

- Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie
- Hubert Wulfranc, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
- Bertrand Masson, direction Grands Projets d'Aménagement à la CREA
- Eloïse Bloit, programmiste de l'agence A et Cetera
- Pierre-Antoine Tiercelin, Aurore Bertrand et Samuël Poisson, urbanistes de Ville Ouverte, en charge de la concertation

Le compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte, missionnée par la CREA pour animer la concertation. Environ 100 personnes ont assisté à la réunion publique.

Ordre du jour :

1. Retour sur le processus de création du programme
2. Présentation du programme
3. La suite du projet
4. Echanges

Avant et après la réunion, il est proposé aux participants de témoigner de la manière dont ils ont vécu la concertation via un dispositif vidéo géré par Ville Ouverte. Deux questions principales leur sont posées :

- Qu'avez-vous pensé de la concertation ?
- Comment imaginez-vous la suite et votre participation dans la vie du projet ?

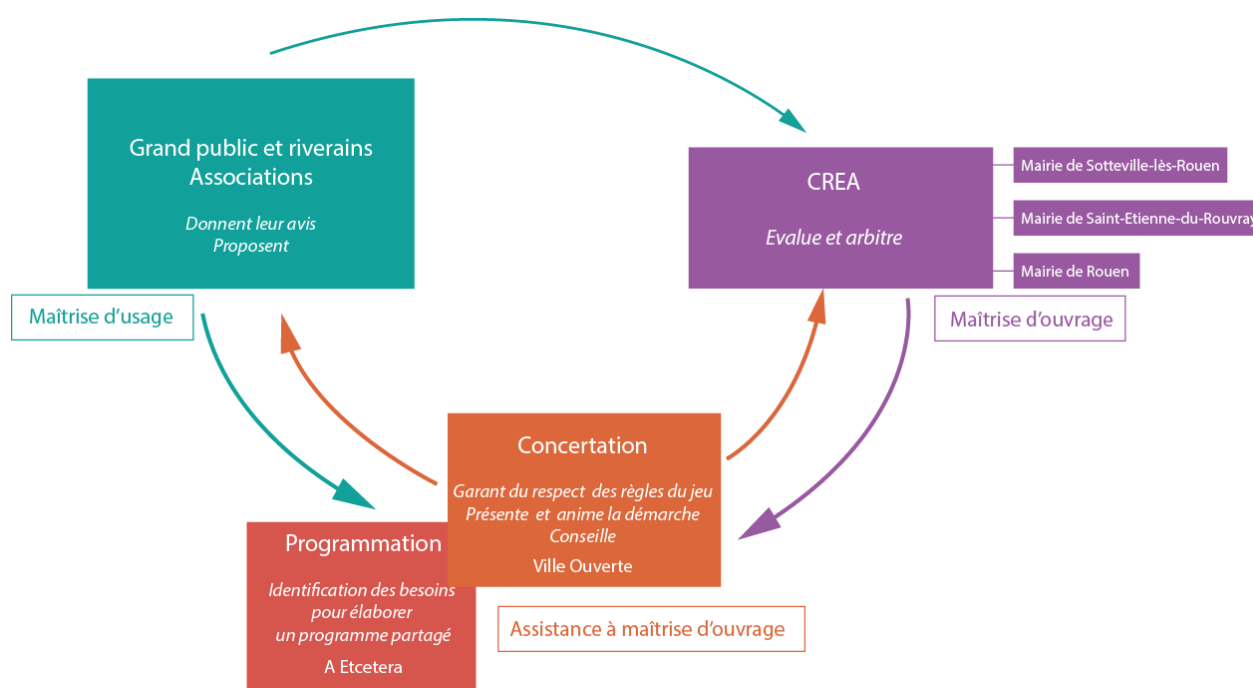
Ce recueil de paroles sera synthétisé à travers un court film qui sera diffusé sur le site internet de la CREA et lors des événements publics à venir.

1. Retour sur le processus de création du programme

Introduction de la réunion

Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie, est heureux de retrouver les participants après un cycle intense de concertation et de travail technique, pour leur montrer de quelle façon il est envisagé de donner une suite à ces premières réflexions. Ce travail n'est pas fini, cette étape en est le commencement. La volonté de la Métropole est d'engager rapidement les travaux avec un agenda maîtrisé, en prenant en considération le contexte d'un vaste espace et les capacités de financement de la Métropole. Le projet de programme présenté fait consensus parmi les élus et ouvre un certain nombre de perspectives. Il va s'appuyer sur des appels à projet supplémentaires qui vont utiliser de nouvelles enveloppes budgétaires, au-delà de l'enveloppe prévue initialement pour le projet. Ces appels à projets permettront de conforter l'ambition du parc et son rayonnement. Ils seront en particulier consacrés à la mise en place d'œuvres d'art sur le parc ou encore d'animations.

Les parties-prenantes du travail de création du programme



Pour aboutir au programme présenté ce soir, les parties prenantes se sont réunies à plusieurs reprises : durant la concertation avec le grand public, lors de l'étude de la faisabilité avec les services et des spécialistes, et à l'occasion de réunions de validation.

La concertation

La concertation autour de la création du parc a débuté en octobre 2013. Auparavant, depuis le transfert des courses hippiques à Mauquenchy en 2005, le projet était fortement attendu. En 2007, une étude menée par deux paysagistes a abouti à la formulation de trois scénarios qui ont conforté certains invariants du projet : créer un



parc de nature et de détente comprenant des activités sportives. Des visites de parcs français et européens ont permis de créer une culture commune entre la Métropole et les villes associées. C'est aussi en 2007 qu'est apparu le souhait d'un rayonnement du parc à l'échelle de l'agglomération. Cela implique de créer un projet ambitieux pour le parc. Entre 2007 et 2013, plusieurs associations se sont mobilisées autour du champ de courses, en particulier Champ de Courses des Bruyères Ensemble. C'est à cette période que les négociations autour de la restitution des terrains de sport de la Ville de Rouen, propriétaire actuel du site, ont été menées. D'octobre 2013 à décembre 2014, huit événements publics et un jeu sur internet ont été organisés pour mobiliser le maximum de participants, approfondir le diagnostic du site et aboutir aux grandes orientations de la requalification du parc. Aujourd'hui, le projet entre dans une nouvelle phase : le programme est précisé et le concours pour la conception paysagère du parc va être lancé. Les travaux d'aménagement viendront ensuite, une fois le projet défini.

De nombreuses contributions proposées






Au cours de la concertation, de nombreuses associations ou collectifs se sont montrés intéressés et se sont impliqués pour l'avenir du champ de courses en soumettant des propositions :



- **L'Association pour les Echanges Intergénérationnels**, qui a organisé un atelier intergénérationnel ;
- **Caliter**, qui a réalisé un inventaire participatif de la biodiversité et révélé la richesse du site ;
- **Champ de Courses des Bruyères Ensemble**, qui a co-animé un atelier et présenté les résultats de son sondage. L'association souhaite préserver la nature et l'environnement de ce vaste espace en cœur de ville ;
- **Champ des Possibles**, qui propose d'intégrer la permaculture et l'agriculture urbaine au projet ;
- **Les maquettistes navals**, qui souhaitent pouvoir disposer d'un plan d'eau pour leurs activités ;
- **Mongo Caux**, qui a participé à l'animation du premier atelier en proposant un travail autour de cartes mentales ;
- **Les Plastiqueurs**, qui proposent d'articuler le jardinage et la création artistique autour de résidences ;
- **L'Union des arts plastiques de Saint-Etienne-du-Rouvray**, pour qui le parc pourrait devenir un lieu d'exposition ou de production de sculptures monumentales contemporaines ;
- **Un projet hippique événementiel** visant à réintégrer le cheval dans la vie du parc (gestion, animation,...) et à créer un centre de création artistique autour du cirque et du spectacle vivant ;
- **Un projet de parc à thème sur l'histoire agricole** de la Normandie.

Pour en savoir plus sur ces contributions, rendez-vous dans la rubrique « documents à télécharger » du [site Internet dédié au projet](#)

Les invariants

La réflexion a été cadrée par des **invariants** : ce sont des principes de départ choisis par la CREA au vu des réflexions antérieures et des échanges avec les associations, qui fixent le champ des possibles de la concertation.

- Quoi ?**
-  Faire de l'écologie la ligne directrice du parc
 -  Respecter la mémoire du lieu
 -  Maintenir la pratique sportive
 -  Créer un espace de détente et de promenade
 -  Développer une identité forte qui rassemble et rayonne

- Comment ?**
-  Coproduire le projet
 -  Trouver un équilibre économique

Les acquis de la concertation

Durant la concertation, de nombreuses propositions et souhaits ont émis et intégrés à la feuille de route qui guidera le projet. Le programme présenté ce soir intègre les **acquis** de la concertation : les messages que l'on souhaite faire passer aux concepteurs du parc :

- **Changer mais en conservant**, sans bouleverser ce qui existe
- Intégrer le **maintien de la biodiversité** au futur projet de parc
- **Préserver la structure paysagère** (les vues, la ceinture boisée, la piste)
- **Prendre en compte la mémoire** du cheval, l'intégrer à la vie du parc
- **Deux principales orientations pour animer le parc :**
 - **expressions culturelles et artistiques** : projet intégré dans le projet de parc, vision utile et évolutive, avec les gens
 - **jardinages** : consensus sur l'aspect pédagogique et de lien social
- **Construire le parc au fur et à mesure**
- **Créer un lieu de vie** : convivialité, rencontre, intergénérationnel
- **Faire de la pédagogie**, transmettre et partager des savoirs
- Poursuivre la dynamique de **partenariat** avec des associations et/ou des structures privées
- **Des aménagements ouverts à tous les publics et qui favorisent la rencontre**
- Clarifier l'**accès au parc**
- **Choisir les paysagistes** notamment pour leur **sensibilité à la nature** (présence d'un écologue dans l'équipe) et leur attention à l'économie du projet

Les points de débat arbitrés

Certains sujets ont été source de débat durant la concertation. Ils ont été arbitrés dans le cadre de la création du programme.

- les **2 terrains de football synthétiques** répondent à l'utilisation intense qui en sera faite. Concentrer l'activité sur 2 terrains permet de libérer des surfaces pour d'autres usages.
- certaines activités pourront être gérées par des structures privées par le biais **d'appels à projet** autour de la création d'une buvette, de l'animation par une association, de jeux, ferme permaculturelle, gestion de réserves de biodiversité...



- **l'agriculture innovante** aura sa place dans le parc. Elle prendra la forme d'une petite exploitation maraîchère (sélection du maraîcher par appel à projet) et de vergers en accès libres. Elle permettra de développer la biodiversité, faire de la pédagogie et de la vente de produits fermiers à terme. Le projet créé devra permettre d'explorer de nouveaux modèles d'agriculture urbaine : compact, avec de bons rendements, créant de la qualité paysagère et du lien social.
- le parc sera **fermé la nuit**. La bande active donnant sur la rue du Madrillet et la cité Verlaine ainsi que les terrains synthétiques seront ouverts en permanence.
- **les anciennes écuries seront détruites** : malgré l'attachement de certains habitants à cet élément de patrimoine, le bâtiment est en trop mauvais état et sa réhabilitation pourrait coûter jusqu'à une fois et demi le coût d'une construction neuve. De plus, sa faible largeur est une contrainte forte dans l'aménagement intérieur du projet.

2. Présentation du programme

Durant ce temps d'études, l'agence de programmation A et cetera a précisé les premières intentions pour le programme du parc et a vérifié leur faisabilité en rencontrant les services des communes et de la CREA. Eloïse Bloit présente les deux facettes du projet : **le paysage**, qui fera l'objet d'un concours pour choisir les futurs concepteurs du parc, et **la mise en vie**, qui prendra place progressivement avec les différents acteurs du projet.

Le concept d'un parc tourné vers l'imaginaire

Elle propose un schéma de parc qui s'appuie sur les acquis de la concertation et sur les études pour transmettre un programme aux futurs paysagistes qui dessineront le parc. A et cetera décrit le schéma et présente le concept du parc, qui sera composé des éléments suivants :

- **un esprit : l'imaginaire et la convivialité dans un parc pour tous**. En entrant dans le parc, les visiteurs seront plongés dans un univers différent, ils seront surpris. Le parc sera un espace dépaysant et familial qui permettra à chacun de se rencontrer, tant par les aménagements proposés que par les animations qui y seront organisées.
- **un écosystème : la richesse de la faune et de la flore** ainsi que **la structure paysagère** du champ de courses sont des atouts à conserver et à mettre en valeur dans le futur parc. Le travail de conception des paysagistes, puis celui de la gestion du parc, s'attacheront à conserver les milieux existants, les développer et les expliquer. La pédagogie sera très présente dans la vie du parc.
- **3 éléments emblématiques** ponctueront le parc :
 - les échos à la **mémoire** de l'hippodrome et du cheval, dont l'importance a été rappelée lors de la concertation. Cette mémoire de l'hippodrome pourra être rappelée de différentes manières : conservation de la piste, utilisation du cheval dans la gestion du parc, et, dans un temps plus lointain, dans l'animation du site ;
 - **l'art, le design et la création** seront présents dans le parc par des aménagements de qualité, spécifiques, pour un lieu atypique. Il est souhaité que des artistes, graphistes ou designers interviennent sur de la création dans différents éléments du parc (signalétique, mobilier, ...) pour permettre de s'évader, de rêver ;
 - **l'agriculture innovante**, dans une volonté de recherche autour de l'agriculture en ville. Il est souhaité que le parc puisse faire place à de nouveaux projets et porteurs de projets.



- **des besoins invariants** feront du parc un espace agréable à vivre au quotidien : sanitaires, mobilier, aires de jeux, caniparc, sports. Le mobilier ne sera pas standard, l'esprit du parc irriguera l'ensemble des éléments qui le composeront.

Le processus de construction du parc a une grande importance. L'objectif est de prendre le temps, dans les aménagements, de faire évoluer le site. Le programme a été pensé de manière à permettre de faire évoluer le parc et son paysage au fil du temps, par le biais d'appels à projets qui influenceront sur la forme du parc et les activités qui s'y tiendront.

Le concept en images

Eloïse Bloit commente des images qui illustrent la manière dont le concept pourrait être traduit : combiner la création et les loisirs peut donner lieu à une aire de jeux originale, les loisirs et la mémoire de l'hippodrome permet d'imaginer des activités comme des ballades à poney, etc.

Exemple de croisement des thématiques biodiversité et histoire

A l'heure actuelle, il est encore possible de distinguer la trace d'une ancienne rue sur le site, "l'allée des tribunes". Les études de biodiversité réalisées par Caliter et OGE démontrent que ce tracé est aujourd'hui un axe majeur de la biodiversité du site. Il est à préserver. C'est une bonne illustration de la préservation de la mémoire et de la biodiversité souhaitées dans le parc.

La trame spatiale

Eloïse Bloit commente la trame spatiale du projet, qui est plus fonctionnelle. Il s'agit d'une proposition de la manière dont le parc sera organisé.

- Accès et flux

Trois entrées principales sont prévues (à l'angle de l'avenue des Canadiens et de la rue de la Pelouse ; à l'angle de l'avenue des Canadiens et de l'allée du champ de courses ; à l'angle de la rue du Madrillet et de l'allée du champ de courses) en lien avec les transports en commun. **Plusieurs entrées secondaires** sont prévues pour assurer le lien avec les quartiers limitrophes. Le parc sera **clôturé et fermé la nuit**, à l'exception d'une "**bande active**" le long de l'allée du Champ de courses qui permettra d'accueillir des événements à des horaires différents de l'ouverture du parc. **Deux parkings principaux** sont prévus : l'un à l'emplacement du parking actuel, devant l'entrée principale sur l'avenue des Canadiens, et l'autre à l'emplacement du parking de la DREAL.

- Lien avec la cité Verlaine

Le mur situé le long de la cité Verlaine sera détruit pour faciliter les liens avec le parc. La bande active située le long de l'allée du champ de courses assurera une perméabilité entre le parc et la cité Verlaine.

- Bâti

Les emprises bâties seront limitées au maximum et prendront place sur les constructions existantes. Le bâtiment actuellement occupé par la DREAL sera réutilisé, voire agrandi. Les écuries et les vestiaires seront démolis. Il est demandé à la future équipe de maîtrise d'œuvre de réinterpréter le bâtiment des tribunes pour créer un belvédère emblématique.



- Paysage

Le projet de paysage s'attachera à préserver au maximum la trame existante : mise en valeur du point haut du parc, peu ou pas de modification des sols originels, conservation de la trame arborée. La création de perméabilités avec la cité Verlaine et la rue du Madrillet est souhaitée.

- Patrimoine

L'histoire du site devra être visible à travers la conservation partielle de la piste existante. Les tribunes pourront être ré-interprétées par la création d'un bâtiment emblématique (le belvédère). Le patrimoine paysager et naturel sera sauvegardé.

Le schéma de synthèse du programme

Eloïse Bloit présente le schéma de synthèse du programme. Il n'est pas une traduction spatiale des différents éléments qui constitueront le parc, mais présente plutôt la manière dont ils seront répartis. Sur les 28 hectares du site, 25 hectares seront ouverts (prairies, pelouses, aires de jeux, verger, ...).

L'ensemble des travaux sont disponibles en ligne sur le [site internet du projet](#), afin que tout le monde soit en permanence informé de l'avancée du projet. Vous pouvez également utiliser l'adresse mail imaginez-votre-parc@la-crea.fr pour toute demande d'information ou pour soumettre vos idées, ou encore envoyer un courrier à l'adresse suivante :

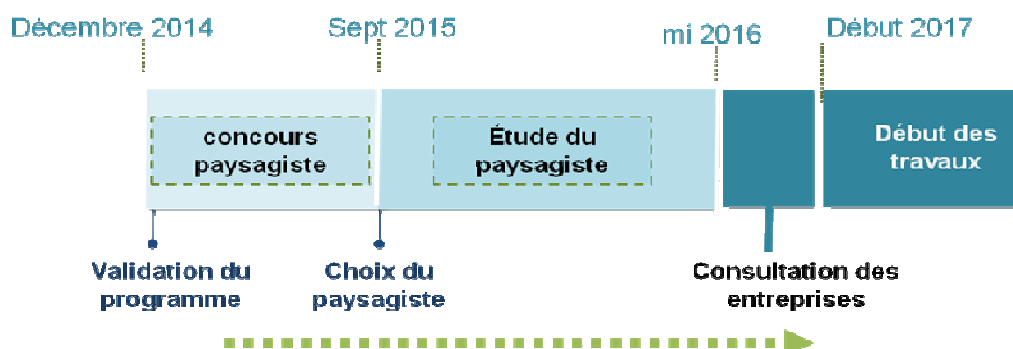
Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe
Département Mobilités, Aménagement, Habitat
Direction Grands Projets d'Aménagement
14 bis avenue Pasteur BP 589
76006 Rouen Cedex 1

3. La suite du projet

Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre

L'équipe qui concevra le projet (équipe de maîtrise d'œuvre) devra disposer de plusieurs compétences qui travailleront ensemble. Elle sera dirigée par un **paysagiste**, responsable du projet. Le paysagiste sera assisté par un **écologue** spécialisé en aménagement durable, par un **architecte** intégrant la notion de **construction durable**, et par un **concepteur de jeux et de mobilier**. Cette équipe sera complétée par un **bureau d'études techniques**, un bureau d'études **Voiries et Réseaux Divers (VRD)**, un **économiste de la construction**. Le groupement devra également disposer de compétences en matière de **graphisme et de signalétique**.

Planning





Le concours de désignation du paysagiste est lancé dès maintenant. L'équipe lauréate sera désignée aux alentours du mois de septembre 2015. Puis, elle produira une étude qui sera rendue mi 2016. A la suite de cette étude, les premiers travaux pourront être lancés dès 2017.

Les prochains mois seront donc consacrés à un temps de concours et d'études. Ils seront aussi consacrés à la mise en place des premiers appels à projet qui seront lancés en 2015 : le programme agricole pourra par exemple voir le jour à partir de 2016. Jusqu'aux travaux, la concertation continuera sous une forme qui reste à déterminer.

Comment souhaitez-vous être associés à la suite du projet ?

Plusieurs dispositifs peuvent être mis en place pour associer les habitants à la suite du projet :

- **Information régulière** : réunions, journal de bord, communication sur site, ...
- **Participation aux phases de travaux** : jardinage, petits travaux participatifs, ...
- **Animer le site** : points d'étapes conviviaux sur site, rencontre avec le maître d'œuvre, ...
- ...

Pour illustrer les dispositifs possibles, plusieurs exemples sont commentés, dont certains ont déjà été mis en place durant la précédente phase de concertation : ateliers en salle ou en extérieur, réunions publiques, visites de sites, marches commentées, événements festifs sur site, invitation d'experts, participation à la construction, préfiguration, interpellation symbolique ou artistique.

4. Echanges avec les participants

Pour plus de lisibilité, l'ensemble des questions posées par les participants apparaissent en italique et sont regroupées par thématique.

La biodiversité et l'état des sols

- *Je voudrais revenir sur la biodiversité. C'est abstrait. On voudrait considérer les plantes en voie de disparition et qui ne poussent qu'ici. Vous parlez des sols, mais il n'y a pas que les sols qui influent sur la biodiversité : il y a aussi les arbres, l'ombrage, etc. Si on plante, cela aura un impact.*
- *Pourquoi n'avons-nous pas obtenu les résultats de l'analyse des sols ? Dès le début du chantier, même avant, il y a un gros travail de fauche. Tout cela représente de gros déchets qui risquent de partir à la décharge. La partie bois peut être immédiatement recyclée en bois raméal fragmenté. Cela peut être utilisé pour les allées, c'est très agréable. Il en va de même pour l'herbe : des espaces de compostage peuvent être mis en place, voire ouverts aux riverains, avec des panneaux d'information. Au bout d'un an ou deux, cela forme un très bon humus.*
- *Le sol est-il compatible avec l'agriculture ?*
- *Les apports de terre ne vont-ils pas modifier la biodiversité présente aujourd'hui ?*
- *Le distinguo qui a été fait entre voiries et espaces verts est important, car les végétaux sont aujourd'hui malmenés, leur nature a changé depuis la guerre.*

Eloïse Bloit rappelle que l'équipe de conception du parc intégrera un écologue afin d'étudier ces questions de près. Ces personnes connaîtront les plantes présentes sur le site car l'ensemble des études de biodiversité leur seront transmises.



Bertrand Masson ajoute que les prélèvements d'analyse des sols ont été réalisés, les résultats sont en attente. Le prestataire doit formaliser un document. Les premières conclusions ne révèlent rien d'alarmant, on y retrouve typiquement les éléments que l'on trouve en milieu urbain.

L'écologue qui fera partie de l'équipe de concepteurs du parc devra travailler avec le paysagiste pour vérifier que ce qui soit planté le soit dans le cadre d'une gestion écologique de l'espace. Lors des visites du site en octobre 2013, alors que Bertrand Masson ne s'était pas rendu sur le site depuis longtemps, il a pu constater que la végétation avait beaucoup poussé. Cesser d'entretenir tuerait ces espaces et rendrait difficile un futur entretien écologique.

D'après Bertrand Masson, a visite autour de l'histoire faite sur le site par M. Croguenec a montré que le sol existant n'est pas d'origine et a été entièrement remanié après les deux guerres mondiales. Le seul sol à ne pas avoir été remanié est l'allée des tribunes. La nature est revenue sur la base de ces remaniements. Le revêtement de surface de la piste a été traité. On y retrouve des fondations, des briques, ... L'espace aujourd'hui supporte des évolutions qu'il faut accompagner et ne pas révolutionner.

Bertrand Masson indique que des apports de terre feront évoluer les choses. La piste, tant appréciée aujourd'hui, a été apportée et a été très violente pour le site. Aujourd'hui, elle présente beaucoup d'intérêt.

- *Les carottages ont-ils mis en évidence des gravats, des reliquats de la guerre ?*

A priori, non. Les anciens gravats ont été évacués, il y a eu un apport de nouvelle terre.

- *La permaculture sera-t-elle bio ? Dans le cas contraire, il sera difficile juridiquement de justifier l'utilisation de traitements.*

Bertrand Masson précise que le bio est inhérent à la permaculture. La permaculture vise à créer des interactions nombreuses au sein d'un écosystème : c'est la nature qui aide l'homme à cultiver. . Aucun traitement n'est prévu. A titre d'exemple, cela va plus loin que la biodynamie.

Le site en attendant les travaux : entretien et appels à projet

- *En tant qu'habituee, je me pose des questions sur l'entretien avant les travaux. On a pu observer cette année que des employés non spécialisés taillaient des haies qui fleurissaient. J'ai cru comprendre que les haies d'aubépine allaient être taillées pour l'hiver. Si c'est le cas, elles ne fleuriront pas. Qui gèrera le site ? Le 27 septembre, nous avons fait un nettoyage. Nous pouvons recommencer. Par ailleurs, des gravats de fibrociment ont été déposés sur le champ de courses, à côté de la rue du Madrillet. C'est un produit très polluant.*
- *Le parc sera-t-il accessible pendant les travaux ? Pour courir, notamment.*

Bertrand Masson indique que le terrain appartient aujourd'hui à la Ville de Rouen. Il sera transféré à la Métropole avant les travaux. Actuellement, le projet est dans un entre-deux. La Métropole souhaite mener un travail avec la Ville de Rouen pour s'assurer de la bonne gestion et faire les coupes au bon moment.

L'accessibilité au parc durant les travaux est un acquis de la concertation garanti par Bertrand Masson. Seules les parties concernées par les travaux seront fermées, l'accès au reste du parc restera possible. Sans concertation, cela n'aurait pas été mis en place. Cette manière d'envisager la création du parc au fur et à mesure est structurante et inscrite dans le programme.

- *J'aimais bien l'idée de projet progressif. Pas à pas, il y a le déroulement du projet, son phasage, le volet financier dont on a entendu que la CREA pourra corriger les écarts. La pédagogie est importante. C'est*



ce qui permettra la priorisation d'un aménagement plutôt qu'un autre. Je ne comprends pas la stratégie définie pour la préfiguration, qui est rigide. Vous mettez en premier, en 2015, le projet agricole. je ne vois pas comment un projet d'agriculture pourra à lui seul créer un projet fédérateur. Si l'agriculteur est dans un projet économique, il ne prendra pas le temps de penser à l'ensemble du projet, d'aller vers les autres.

Bertrand Masson précise que la question agricole ne doit pas être isolée des autres. L'animation du site doit être préparée avant 2017. Il a surtout été question d'agriculture dans la présentation, mais la même chose peut être imaginée pour d'autres dimensions (artistique, culturelle, pédagogique, ...). La Métropole rédige des cahiers des charges précis. Par exemple, le projet d'agriculture sera limité en terme d'espace et pourra intégrer un volet pédagogique. Il ne prendra pas toute la place. Au moins 25 ha d'espaces ouverts [accessibles à tous] sont prévus. Comme pour les autres sujets, il est nécessaire d'y travailler en parallèle du projet, dans la co-construction.

Eloïse Bloit ajoute que la partie agricole est bien complémentaire des autres activités de préfiguration qui n'ont pas été détaillées et qui ne sont pas encore complètement définies.

Les pratiques sportives et libres

- *En 2017-2018, si je veux faire une activité sportive avec un groupe de 50 personnes comme je le fais aujourd'hui, puis-je y aller après 18 heures ?*
- *Les terrains synthétiques seront-ils réservés aux clubs ou également accessibles aux personnes "lambda" ?*
- *J'espère que vous n'imaginez pas les city-stades comme ceux que l'on voit à Rouen, qui sont assez moches.*
- *Vous avez dit que les vestiaires seront détruits. D'autres seront-ils construits ?*

Eloïse Bloit indique que les city-stades seront "designés" pour répondre à l'esprit du parc. Il ne s'agira pas de city-stades de catalogue.

Les vestiaires seront reconstruits. La réhabilitation des vestiaires actuels est trop coûteuse.

Concernant les pratiques libres, Bertrand Masson signale que deux espaces seront ouverts tard : la "bande active" le long de l'allée du champ de courses et les terrains synthétiques. L'éclairage sera en lien avec l'usage : il sera éteint quand personne n'utilisera ces espaces. Il a été décidé que le parc serait fermé pour des raisons de sécurité. Les horaires d'ouverture et de fermeture ne sont pas arrêtés. Les usages vont évoluer, il faut accompagner leur évolution. Cela passera certainement par des tâtonnements sur la meilleure manière de procéder. Cela a aussi une implication financière : si l'intégralité du parc reste ouverte la nuit, il faudra du gardiennage. Or la tenue du budget reste un invariant.

Bertrand Masson rappelle que des espaces en dehors des terrains synthétiques sont prévus pour la pratique libre (les grandes pelouses et city-stades notamment). L'accès aux terrains synthétiques dépendra des gestionnaires [la Ville de Rouen] et des clubs qui jouent. Une vingtaine d'associations jouent aujourd'hui sur le site. L'accès sera à étudier avec la Ville de Rouen en fonction des pratiques. Cela reste à travailler.

- *Pendant les réunions précédentes, on avait parlé d'un grand espace pour se retrouver. A-t-il disparu ?*
- *Il pourrait accueillir les festivités de VivaCité ?*



Bertrand Masson indique qu'il s'agit des "pelouses multifonctionnelles" présentées dans le programme. Elles pourront accueillir plusieurs usages et occuperont une surface d'environ deux hectares au total. Frédéric Sanchez ajoute que le parc n'a pas vocation à accueillir d'événements comme VivaCité, qui travaille sur ses sites propres. Il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec ces événements. Les animations qui auront lieu sur les espaces verts devront être respectueuses de l'environnement et ne sont donc pas vouées à accueillir de grandes foules.

- *Il pourrait y avoir de petits spectacles très limités, comme des marionnettes.*

Selon Frédéric Sanchez, cela peut tout à fait être envisagé et correspond à l'esprit souhaité pour le parc : imaginaire et convivialité. L'espace est très grand et pourrait accueillir beaucoup de monde, mais ce n'est pas l'idée qui guide le programme.

La présence de l'eau

- *Vous avez beaucoup parlé de verdure, mais je n'ai pas entendu parler de plan d'eau. Je suis président de l'association des Maquettistes navals. On avait un plan d'eau, mais on nous l'a supprimé. Cela apporte beaucoup à un parc. Nous pouvons notamment faire des actions pédagogiques. Plusieurs associations de maquettistes navals existent et seraient prêtes à utiliser le plan d'eau s'il existait.*

Bertrand Masson rappelle que la question du plan d'eau s'est posée à plusieurs reprises durant la concertation et le temps de travail technique. Cette question n'est pas tranchée. Toutefois, le sol pose des problèmes quant à la gestion de l'eau : il est très perméable et doit donc être étanchéifié en cas de création de plan d'eau. Le plan d'eau n'est pas imposé dans le programme, mais il sera demandé aux maîtres d'œuvre la manière dont ils envisagent l'eau dans le parc.

- *Vous avez parlé de supprimer les anciennes écuries. Pourquoi ne pas reconstruire ? Les compagnons du devoir, par exemple, seraient ravis d'y travailler.*

Bertrand Masson cite une expertise des écuries commandée par la Métropole. Réhabiliter les écuries coûterait 1,5 fois le prix de leur reconstruction. De plus, elles n'ont actuellement aucun usage. A l'avenir, il y aura peut-être des chevaux et un besoin d'écuries. Même si elles sont l'un des derniers vestiges du champ de courses, elles sont en très mauvais état et ne présentent pas d'intérêt patrimonial fort. La conservation de la piste a été préférée : elle a une histoire et rejoint la dimension de biodiversité, très forte dans le parc. Les écuries semblent nécessiter un investissement trop important par rapport à leur potentiel.

- *Vous parliez du plan d'eau en disant qu'il n'y avait pas de solution. Avec l'argile, on peut faire des choses. On va amener des matières polluantes dont on ne sait pas comment on va les évacuer ou les recycler. Les entreprises qui conçoivent les terrains synthétiques vont dans des décharges spécialisées pour ce type de déchets. Dans l'organigramme de l'équipe de concepteurs, j'ai vu une société de voirie et réseaux divers (VRD), mais je ne vois pas d'entreprise d'aménagement paysager. Ces gens connaissent les plantations, les essences végétales. Les sociétés qui font des VRD ne connaissent pas le paysage.*

Bertrand Masson clarifie ce point. Il ne s'agit pas d'entreprises mais de bureaux d'études en charge de la conception. Elles feront appel à des entreprises pour réaliser les travaux, et en premier lieu à des entreprises d'aménagement des espaces verts.

- *Quelle alimentation en eau est-elle prévue ?*



Une mare est prévue sur le pôle agricole. Des points d'eau font également partie du programme du parc.

- *N'oublions pas que nous sommes dans une période de réchauffement climatique, qui apporte beaucoup d'insectes venant piquer les gens. Il y a danger à avoir trop de plans d'eau car ces espèces s'accoutument.*

Bertrand Masson fait état du constat selon lequel sur l'ensemble de la Normandie, les mares d'eau ont plutôt tendance à disparaître. Dans le parc, il est question d'un plan d'eau pour 28 hectares, ce qui n'est pas significatif.

- *Ces marres sont à la campagne. Ici, on est en milieu urbain.*

Pierre-Antoine Tiercelin précise qu'une mare est un écosystème : des têtards peuvent par exemple manger certains nuisibles. Il donne l'exemple de la mare du Bec-Hellouin, qui fonctionne bien.

- *Cela attire les bouteilles en plastique, etc.*
- *Oui, mais il faut avancer. La biodiversité est un ensemble. Il y a aussi des oiseaux. Les chiens pourront boire dans la mare.*

La dimension artistique

- *Qu'entendez-vous par "centre d'art" ?*
- *Qu'est-ce qu'englobe la dimension artistique ? S'il y a un centre d'art, ce ne seront pas les gens qui payeront l'entrée au centre qui financeront l'équipement ?*
- *Le budget consacré à ces œuvres d'art peut-il être utilisé pour prévoir des animations équestres ?*

Frédéric Sanchez précise que l'on ne parle pas de centre d'art, mais plutôt de commandes artistiques : des œuvres intéressantes qui ponctueront la promenade. Le terme devra être changé en "jardin des arts". Le programme prévoit des animations complémentaires à celles existantes. Il ne s'agit pas de concurrencer VivaCités, Graines de jardins, etc. En lien avec les associations, des actions pédagogiques et festives peuvent être envisagées. La mise en vie passe aussi par des animations. Le sujet n'est pas "ou bien ... ou bien" mais "ET", pour combiner les différentes composantes du parc.

Selon Eloïse Bloit, un centre d'art public n'entre pas aujourd'hui dans le fonctionnement prévu pour le parc. Il n'est pas impossible que le financement soit augmenté par la suite.

Frédéric Sanchez ajoute qu'il est souhaité que le parc ait un rayonnement large. Il a vocation à ce que tous les habitants de l'agglomération viennent s'y promener. Il sera bientôt encore plus accessible en transports en commun. Un complément d'animation culturelle est donc souhaité afin d'attirer des visiteurs. Il a été question de sculptures en plein air, de mobilier urbain : comment faire pour que les grands espaces ouverts qui vont caractériser le lieu soient ponctués d'œuvres qui donneront un rayonnement au parc ? Frédéric Sanchez ajoute qu'il ne s'agira pas d'un centre d'art, mais plutôt d'œuvres artistiques non bâties. Ce terme sera modifié dans le programme. Pour l'instant, le programme bâti est très limité. Il recouvre une surface de 800 m² en comptant les sanitaires.

Eloïse Bloit annonce, avant les travaux du parc, le lancement d'un appel à projet à des équipes artistiques afin qu'elles proposent des choses. Pour l'heure, rien n'est défini. Sur demande d'un participant, Bertrand Masson ajoute que cet appel à projet sera lancé à partir de 2016-2017, en même temps que le travail de maîtrise d'œuvre du parc. Pierre-Antoine Tiercelin précise qu'il s'agit de préfiguration : faire en sorte que lorsque le parc ouvrira, il



vive déjà avec des porteurs de projet. Il sera possible de faire évoluer à la marge le lieu pour permettre de l'adapter à sa réalité, sans tout figer dès le départ.

La place du cheval

- *Je souligne le bon travail réalisé et ai entendu avec intérêt le fait que le parc avait besoin d'impact non pas sur les riverains, mais au-delà. Quand on a fait Automne aux Bruyères en septembre en proposant des ballades à poney, j'ai pu réaliser à quel point cela a attiré. Je regrette le manque de cheval sur ce site et le fait qu'il n'y ait pas de date annoncée pour son retour. J'ai l'impression que ce ne sera que ponctuel. On comprend que les écuries doivent être démolies, on est passé avec un copain architecte qui arrive à la même conclusion, mais j'ai l'impression qu'aucun lieu n'est prévu pour le cheval.*
- *Il est souvent question de cheval. Reste à savoir duquel on parle. Une étude a été menée sur l'impact du cheval dans le massif forestier de Fontainebleau. Elle révèle qu'il est à l'origine de la disparition d'espèces. On pourrait réfléchir à l'incidence des chevaux sur l'environnement et dans le parc. Ils sont de véritables pharmacopées.*
- *J'ai visité un espace public à Grenoble il y a quelques années. Ils utilisent un cheval qui tire une tondeuse mécanique et organisent des concours d'attelage. On pourrait faire quelque chose de semblable dans le parc, et utiliser quelqu'un pour travailler.*

Bertrand Masson précise que le programme a été pensé pour accueillir le cheval sur le site. Sa place dépendra du rôle qu'on lui donne : récréatif, gestion ? Il peut par exemple avoir un intérêt dans le projet de permaculture. Il est nécessaire de travailler encore sur ce sujet avec les porteurs de projet, pour ensuite en parler avec le maître d'œuvre. Un équilibre économique devra être trouvé.

- *Aujourd'hui, il est difficile de proposer quelque chose car on manque de précision : la commande est trop large. On peut tout et rien faire.*

Bertrand Masson indique que l'objet de l'appel à projet est de cadrer la commande tout en laissant la liberté aux porteurs de projet de faire des propositions. Selon Frédéric Sanchez, s'il y a un projet de centre équestre, il faut un exploitant. Dans ce cas, les choses sont simples. Si on est dans l'idée d'un cheval utile pour l'entretien, une collaboration peut être trouvée entre la Métropole qui gère les espaces ouverts et l'exploitant de permaculture qui intègre le cheval. Si l'exploitant appuie la Métropole dans l'entretien du parc en déployant un dispositif intégrant les chevaux, c'est idéal. Un travail reste à mener sur l'identification de projets réalisés en lien avec la Métropole. Cela se fera dans la rencontre entre des personnes prêtes à s'investir, à proposer des choses concrètes, et la Métropole. La Métropole n'a pas vocation à construire un centre équestre.

Questions diverses

- *Quelle sera la place des énergies durables ?*



Bertrand Masson indique que l'équipe de conception s'est plus concentrée sur d'autres sujets. Cet élément n'a pas été traduit de manière forte dans le projet, mais il le sera à l'avenir. Frédéric Sanchez signale qu'il a été décidé de ne pas éclairer le parc en dehors des zones ouvertes en permanence.

- *Combien de personnes sont-elles prévues pour l'entretien ?*

8 personnes sont prévues pour le gardiennage et l'entretien pour entrer dans le budget alloué au fonctionnement.

- *Il faudrait de la bonne communication. J'ai découvert la réunion par hasard en lisant CREA le Mag alors que j'avais donné mon adresse mail.*
- *Pourquoi est-ce que le parc sera fermé la nuit ?*

Bertrand Masson indique que des flyers ont été distribués dans les communes de Sotteville et Saint-Etienne-du-Rouvray pour informer de la réunion. Les espaces télé du métro ont également annoncé la réunion.

Il ajoute que le parc sera fermé la nuit pour des raisons de sécurité. Cela a été un sujet de discussion dans les ateliers, puis en interne et en comité de pilotage.

Conclusion

Frédéric Sanchez conclut la réunion en précisant que le projet commence maintenant. Il remercie les participants de leur contribution, qui a permis de lancer un beau projet.